

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

SEMIPAR : DESIGNATION DE
DEUX ADMINISTRATEURS AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

84.023

DATE DE CONVOCATION

1er Mars 1984

DATE D'AFFICHAGE

1er Mars 1984

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 30

Nombre de votants 31

POUR : 30

CONTRE :

ABSTENTION : 1

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

RECUEIL A LA SUITE DE LA DÉLIBÉRATION
ROCHEFORT, LE

COMMUNE DE ROYAN

22. MAR. 1984

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT QUATRE

le NEUF MARS

à 17 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Monsieur DE LIPKOWSKI, Député-Maire

Etaient présents : MM. DE LIPKOWSKI - FABER-TAP-BOUTET-MOST-LE GUEUT
BUSSEREAU-POUMAILLOUX-BENOIT Adjoints
MM. BARBAT-BERTHOMB-Mme BUCHET-M. COUNIL-Mmes DEVIGNE-DE GAYE-
EPAGNEAU-FONTAN-GAUDIN-MM. GAVEN-GEOFFROY-Mme JEAN-M. LACOTTE-
Mme LAFAYE-MM. LAPERCHE-MARCONI-MONNARD-PAPEAU-REVOLAT-ROUDOT-
THOMAS Conseillers

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DAUZIDOU par Monsieur POUMAILLOUX

Absent excusé : Monsieur CANDAU

Absents : MM. adame RAILLAT

M. le DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Lors de sa séance du 29 Avril 1983, le Conseil Municipal avait désigné les représentants de la Ville au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de la SEMIPAR.

Il est proposé la désignation de deux Administrateurs pour faire partie du Conseil d'Administration de cette Société.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU sa délibération du 29 Avril 1983 qu'il convient de compléter

DECIDE :

- de désigner en qualité de représentants de la Ville au Conseil d'Administration de la SEMIPAR :

. Le Docteur Philippe MOST et le Docteur Pascal REVOLAT.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au Registre MM. les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
P/Le Député-Maire,
Le Maire-Adjoint.

JP. FABER

